

MUSÉE DE MONTMARTRE



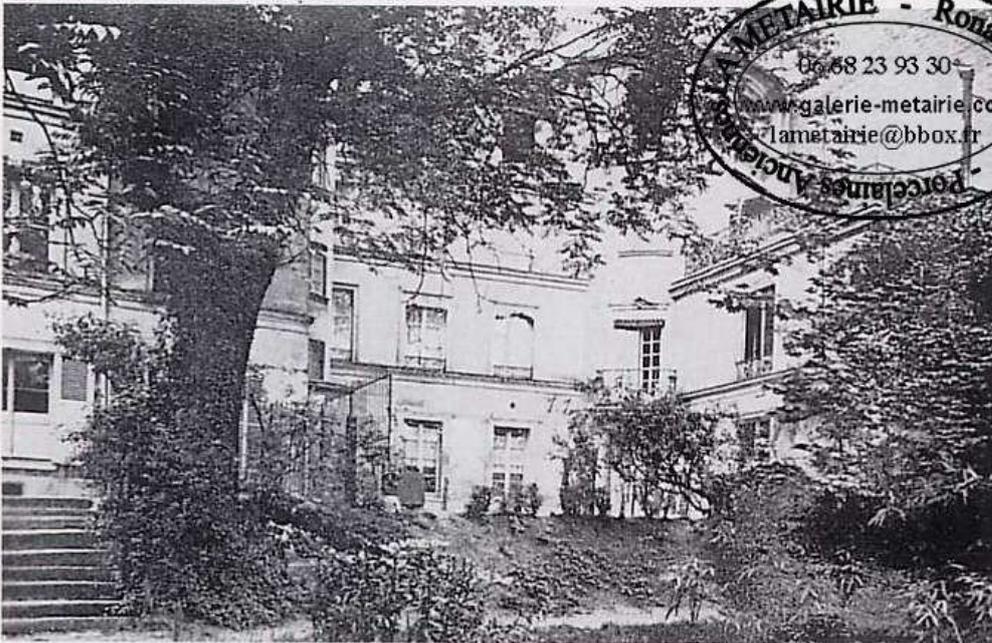
LA METAIRIE - Ronan Le Goff
06 68 23 93 30
www.galerie-metairie.com
lametairie@bbn.fr
- Porcelaines Anciennes -

SI
Montmartre
M'ÉTAIT CONTÉ...

LA MANUFACTURE DE PORCELAINE DE CLIGNANCOURT

La manufacture dite "de Clignancourt" fait partie de ces innombrables fabriques qui œuvraient à Paris aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le terme général de "Porcelaine de Paris" ou "Vieux Paris" ayant depuis lors été adopté pour désigner cette abondante production.

Pierre Deruelle, né en 1727, architecte et entrepreneur de son état, épouse le 5 août 1762, en secondes noces, Anne Antoinette Baré, de quinze ans sa cadette. Cinq ans après ce mariage, le 12 mai 1767, il achète à sa belle-mère une maison que celle-ci possède à Clignancourt pour une somme de 7.000 livres payable en trois fois. Dans l'acte dressé par devant M^e Clos notaire, on peut y lire la description des lieux : "... consistant en plusieurs corps de bâtimens, cour bourgeoise et cour de fermier, jardin contigu aux dits lieux clos de murs, plusieurs bergeries et logement du berger, le tout contenant deux arpens ou environ...".



Les bâtiments photographiés en 1908.

Ce fut donc en 1767 que Deruelle s'installa à Montmartre. Il y entreprit la restauration et l'aménagement de ces locaux en vue d'y installer une fabrique de porcelaine. Ces bâtiments existaient pratiquement encore dans leur état d'origine jusqu'en 1912, date de leur quasi-destruction. Il ne reste aujourd'hui qu'une tour à l'angle des rues du Mont-Cenis et Marcadet, tour qui devait être un ancien colombier ou plus probablement un moulin à broyer le silex que la manufacture utilisait, et un bâtiment en retour sur la rue Marcadet. Il est difficile d'affirmer avec certitude

la date exacte de début de fabrication, 1771 semblant marquer une année importante dans la production de la manufacture. Cependant, Deruelle ne déclara officiellement son entreprise qu'en 1775, soit huit ans après l'achat des locaux. La marque alors déposée, fut un moulin, signe très représentatif de Montmartre proche du lieu où Deruelle exerçait son activité.

La manufacture était régie grâce à un système de société par actions, Deruelle recevant annuellement une somme de 10.000 livres pour la direction de la production et des ventes, plus un tiers des bénéfices réalisés, ce qui comparé aux autres manufactures, représentait un revenu très élevé. Mais Deruelle ne présentait à ses actionnaires que des bénéfices, ce qui était loin d'être le cas de beaucoup d'autres fabriques à la même époque. L'entreprise était structurée et bien dirigée. D'ailleurs Deruelle y employait volontiers les membres de sa famille. Sa femme était

chargée des ventes ; huit autres de ses enfants étaient occupés à la fabrication ou à la décoration des pièces.

Une de ses filles, Dorothée-Charlotte, épousera en avril 1788, le peintre Alexandre Moitte, né à Paris en 1750, fils du célèbre graveur du roi, Pierre-Etienne Moitte, et frère du sculpteur Jean-Guillaume Moitte. Alexandre Moitte succédera plus tard à son beau-père auquel il rachètera la manufacture en 1792.

C'est le 25 octobre de cette même année 1775 que Deruelle reçut la protection de Monsieur, Comte de

Provence, frère de Louis XVI et futur Louis XVIII. Un avis paru dans les "Annonces, Affiches et Avis Divers" du 18 décembre 1775 nous en informe : "La manufacture de porcelaine de Clignancourt portera à l'avenir le nom de manufacture de Monsieur, ce prince ayant bien voulu la prendre sous sa protection..." en remerciement, Deruelle marqua désormais ses pièces du chiffre de son protecteur, soit par un "M" couronné, pour Monsieur, ou bien des initiales "LSX" entrelacées représentant les prénoms Louis - Stanislas - Xavier du comte de Provence.



En 1776, c'est Deruelle qui fournira pour le château de Brunoy la vaisselle qui va servir à la réception de Louis XVI et Marie-Antoinette. À cette occasion, les pièces furent marquées d'un B, pour le château de Brunoy, propriété de Monsieur, ou peut-être plus simplement de Bourbon, en l'honneur de l'illustre famille réunie ce jour-là.

Beaucoup de manufactures, à l'époque, essayaient d'obtenir le brevet ou la protection de personnages illustres, ce qui donnait du prestige à la renommée de l'établissement, mais aussi permettait parfois des recours pour aplanir difficultés administratives et financières.

La manufacture de Sèvres, qui était, elle-même, sous protection directe du roi et qui de ce fait, obtenait des privilèges exorbitants concurrençait gravement les autres fabriques. Après le fameux édit de 1784 précisant que seule Sèvres pouvait employer les décors en couleurs et surtout l'exclusivité de l'utilisation de l'or, les autres manufactures se trouvaient réduites à produire du bleu et blanc, dans le goût de la Chine.

Le 20 septembre 1779, une perquisition avec saisie fut opérée chez Deruelle. Le procès-verbal dressé, il fut constaté que six peintres étaient occupés à employer différentes couleurs et à dorer. Le jugement ordonnait à la manufacture de se conformer aux règlements établis. Une autre perquisition eut lieu le 20 janvier 1780 (soit 3 mois plus tard) et qui dura 3 jours, aussi bien à la manufacture qu'au magasin de vente du "Bonnet d'Or", situé rue Neuve des Petits-Champs.

Deruelle ne pouvait plus travailler dans des conditions aussi défavorables. Par l'intermédiaire d'un actionnaire, Jolivet, on demanda un délai de trois ans pour modifier le travail effectué dans les ateliers et obtempérer aux arrêts royaux. Le comte de Provence, de son côté, intervint en personne pour obtenir la permission de continuer la production jusqu'en 1787. Cette solution transitoire permet à Deruelle d'attendre des jours meilleurs. Surtout qu'entre-temps la manufacture de Sèvres vint à manquer de matière première et, par ironie du sort, ce fut Deruelle qui la lui fournit.

Malgré ces déboires, la manufacture de Clignancourt restait très active ; on comptait 80 ouvriers en 1780 et 94 en 1787.

Une différence notoire existe au XVIII^e siècle entre les ouvriers de la manufacture royale de Sèvres et les autres. Ceux de Sèvres sont en général mieux payés et profitent d'avantages sociaux souvent ignorés ailleurs ; mais les conditions de travail sont

draconiennes aussi les cas de débauchage étaient très fréquents et pour pallier à cet inconvénient, Sèvres avait pris des dispositions pouvant aller jusqu'à l'incarcération pour l'ouvrier qui serait allé travailler dans une autre fabrique. Pourtant les manufactures parisiennes ne se privèrent pas des services de ces artistes, et de nombreuses plaintes furent déposées de la part de Sèvres. L'autre aspect du problème était représenté par les travailleurs en chambre. En 1787, un arrêt interdit aux manufactures privées "de donner aucun ouvrage à travailler en ville". La manufacture de Clignancourt qui entreprend la fabrication du service pour Monsieur à Brunoy doit déboursier 650 livres d'augmentation pour que les décorateurs restent à leur poste. Les ouvriers peintres et sculpteurs gagnent jusqu'à 1.000 écus par an, les manœuvres gagnent 30 sols par jour, alors qu'en province les journées ne sont qu'à 15 ou 18 sols. La plupart des manufactures emploient une quantité prodigieuse de main-d'œuvre, qui fait monter les coûts de production et déjà, à l'époque, certaines pièces étaient vendues fort cher au sortir de la fabrique.

Un différend qui opposa le marquis de Louvois, descendant du ministre de Louis XIV, avec Clignancourt, nous donne une idée des prix pratiqués à la vente : 1^{er} décembre 1781, 1 théière : 10 livres, 1 pot au sucre : 5 livres, 1 baignoire pour les yeux : 3 livres ; le 14 janvier 1782, 24 tasses et soucoupes : 96 livres ; 24 assiettes décor aux barbeaux : 96 livres ; le 4 juin 1782, 1 pot de chambre rond : 18 livres.

Le montant des fournitures ainsi livrées s'élevait à un total de 1.241 livres sur lequel le marquis de Louvois, le 8 mai 1782, avait versé un acompte de 600 livres. En août 1783, le solde de la facture n'était toujours pas réglé. Aussi Deruelle lançait-il une assignation contre le marquis. Une sentence, rendue par défaut, le condamnait au paiement du principal, des intérêts et accessoires. Ce qui nous donne une idée des difficultés financières que devaient souvent traverser les manufactures de l'époque ayant réglé leur personnel, livré la marchandise et restant dans l'attente de leur règlement parfois échelonné sur plusieurs années.

Deruelle, en homme avisé, se tenait informé des progrès de son temps et c'est ainsi qu'entre 1786 et 1787, des expériences de mise au point de nouveaux fours furent tentées, sans succès. Quelques temps plus tard, Deruelle récidiva et fit procéder à des changements dans la construction des fours afin d'y consommer de la houille — produit tout nouveau à l'époque — au lieu du bois traditionnel. Une amélioration très sensible de cuisson commençait à poindre. Ce procédé sera de plus en plus utilisé au XIX^e siècle et supplantera progressivement les fours à bois.



Comme toutes les fabriques de l'époque, Clignancourt vendait des pièces de vaisselle courante, mais aussi des pièces décoratives ou d'ornements, souvent de très belle qualité. Une publicité parue dans le *Mercure de France* en 1775 nous dit : "La porcelaine de cette manufacture est singulièrement recommandable par sa solidité, la plus grande qu'on connaisse, pour le beau blanc du biscuit et pour sa couverte...". La manufacture semble avoir eu un grand succès en produisant des pièces de dimensions importantes comme des vases, fontaines, candélabres, médaillons, etc... On peut citer comme exemple, les magnifiques bénitiers fabriqués pour la seconde église abbatiale de Montmartre à l'identique de ceux de Saint-Sulpice, mais de taille plus réduite, et que Deruelle fils avait surmontés d'un groupe d'anges de sa composition.



Les décors sont souvent précieux et finis avec délicatesse. Il sont peints soit en or épais, dessinant des personnages champêtres ou chinois, très à la mode du temps, ou de guirlandes entrelacées, soit de ravissants bouquets de fleurs polychromes jetés de-ci de-là, d'une façon très harmonieuse, ou encore du fameux décor aux barbeaux si prisé par Marie-Antoinette, qui elle-même patronait une manufacture rue Thiroux. Mais le plus grand succès de Clignancourt fut sans doute le fameux décor bistre ou camaïeu dont le célèbre Lamprecht, peintre d'origine viennoise, avait fait sa spécialité pendant son séjour à Clignancourt en 1783, avant d'aller exercer ses talents à Sèvres. La manufacture produisit aussi nombre de biscuits à l'égal de Sèvres et qui étaient si prisés en ce temps-là.

Les premières années de la Révolution qui vont bouleverser tout le paysage français n'épargneront pas les fabriques de porcelaine, d'autant que ces activités étaient en relation avec une riche clientèle aristocratique ou bourgeoise. Les faillites se succèdent et Clignancourt a bien du mal à résister. Deruelle décide de mettre en vente sa fabrique en octobre 1791, mais par les temps qui courent il est difficile de trouver des acheteurs ; pourtant, un acquéreur se présente en la personne de son propre gendre Alexandre Moitte. C'est le 28 juillet 1792 que comparaissent Pierre

Deruelle et Alexandre Moitte devant M^e Préau, notaire, afin de dresser l'acte de vente. La réalisation sera faite moyennant une somme de 72.000 livres dont 48.000 livres pour les bâtiments et 24.000 livres pour le matériel, meubles et marchandises. Deruelle, à pareille époque troublée, faisait une bonne affaire, si on se souvient que 25 ans plus tôt il avait déboursé une somme de 7.000 livres. Ce qui prouve également qu'il avait su faire fructifier ses affaires et que la manufacture avait acquis une réputation solide et justifiée. Deruelle était âgé maintenant de 65 ans, il pouvait songer à une retraite heureuse et paisible confiant ainsi la gestion de la manufacture à un gendre qui avait travaillé avec lui pendant de nombreuses années.

On peut noter que dans cette période agitée Deruelle, grâce à ses idées libérales, s'intéressait de près à la vie de la commune naissante de Montmartre dont il fut nommé Procureur en même temps que Félix Desportes, qui en fut le premier maire.

Alexandre Moitte, avec beaucoup d'énergie et de courage, tente de redresser la situation de la manufacture. Pour marquer le changement, il fait apposer un nouvelle vignette au pochoir d'un "M" surmonté du mot "Clignancourt" en toutes lettres, ou bien signant de son nom entier.

Pour faire face à l'énorme tâche qui l'occupe, il donne sa démission de l'école gratuite de dessin où il assurait des cours deux fois par semaine. Enfin, il rédige un mémoire qu'il adresse à la Commission du Commerce et des Approvisionnements où il y fait part de ses observations sur l'exploitation des manufactures de porcelaine. Malgré toute cette énergie dépensée et les innovations qu'il apporte dans sa fabrication pour atteindre une nouvelle clientèle, Moitte se rend compte de l'inutilité de ses efforts et, au bout de 7 années de gestion laborieuse, il décide de fermer la manufacture. Il met en vente la fabrique qui est adjugée le 5 fructidor An VIII, pour la somme de 15.000 francs à un nommé Pierre-Marie Caillois demeurant 331, rue de Clichy. L'exploitation par le nouveau propriétaire est de très courte durée — un an sans doute — et après des poursuites judiciaires, la manufacture est de nouveau mise en vente aux enchères, le 12 floréal An XII. Elle est adjugée pour la somme de 12.000 francs au sieur Robit demeurant 6, rue du Bouloi et propriétaire de biens à Montmartre.

La manufacture après presque 30 ans d'exploitation ne devait jamais rouvrir ses portes.

Entre-temps, Alexandre Moitte était devenu membre de l'Institut, section Beaux-Arts. Il meurt le 28 février 1828, à l'âge de 78 ans.

Aujourd'hui, les pièces de Clignancourt sont très recherchées par les collectionneurs et assez difficiles à trouver sur le marché de l'art.